

04

La vie affective et sexuelle

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Cette action de formation s'adresse aux
Travailleurs/ouvriers exerçant
au sein d'un ESAT.

Durée

2 jours

Organismes de formation

- ☞ Socialys
- ☞ OTOS 13 Formation

Lieux & dates**☞ Groupe 1****Département 13**

Les 9 & 10 avr. 2024

☞ Groupe 2**Département 06**

Les 29 & 30 mai 2024

Interlocuteur Opcos Santé**Alison WLUCZKA**Alison.WLUCZKA@opco-sante.fr

04 91 14 05 45 / 06 35 58 51 09

Contexte

La vie affective et sexuelle est, encore aujourd'hui, un sujet tabou. La sexualité est abordée d'abord sous l'angle des risques : agressions sexuelles entre résidents, pratiques sexuelles à risque, grossesse non désirée, cyber harcèlement sexuel, chantage affectif sur les réseaux sociaux, etc. Les réseaux sociaux et les sites de rencontres sont susceptibles de générer des violences, mettant à mal une estime de soi déjà fragile chez les personnes en situation de handicap.

Durant les deux dernières décennies, les textes juridiques se sont multipliés, poursuivant deux objectifs : promouvoir l'accès de chacun à une vie affective et sexuelle comme droit fondamental et mieux protéger les plus vulnérables, ou encore sanctionner toute forme de violences sexuelles. Au cœur de ce double mouvement figure la question du consentement.

Il est récurrent que les questions de l'affectivité, de la sexualité et de la parentalité interfèrent dans l'accompagnement des travailleurs d'ESAT. L'établissement est pour beaucoup le principal lieu de socialisation propice aux rencontres amoureuses et amicales.

Les personnes en situation de handicap ont besoin de savoir, d'expérimenter et de choisir, de percevoir les émotions et les intentions d'autrui et à comprendre ce qui est autorisé ou non de faire en matière de sexualité.

L'OPCO Santé souhaite proposer aux travailleurs des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) une formation leur permettant de mieux s'appréhender dans les relations aux autres pour un meilleur épanouissement personnel et prévenir les risques de violences subies ou causées d'ordre verbal, physique ou sexuel.

Objectifs

- ☞ Connaître les professionnels et les lieux ressources qui interviennent sur ce sujet en dehors de l'ESAT pour mieux les mobiliser
- ☞ Identifier les risques potentiels liés à la vie sexuelle pour adopter les gestes de protection
- ☞ Identifier les limites de la vie intime, de la vie privée et de la vie publique
- ☞ Se connaître pour s'accepter soi-même avec son identité sexuelle et relationnelle
- ☞ Savoir repérer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas pour pouvoir réagir : le consentement qu'est-ce que c'est ?
- ☞ Connaître ses droits et ses recours dans le cadre du consentement : qui alerter et comment ?
- ☞ Savoir se prémunir de contenu à caractère sexuel sur les réseaux sociaux : photos, vidéos

Prérequis

Cette action de formation ne nécessite aucun prérequis.

Contenu

Mieux se connaître et s'affirmer

- ⇒ Définitions et représentations autour de la vie affective et sexuelle
- ⇒ Exprimer ses opinions et ses émotions
- ⇒ Exprimer ses sentiments

Identifier les risques et se protéger

- ⇒ Les risques liés à la sexualité
- ⇒ Les risques sur internet
- ⇒ Les violences sexuelles
- ⇒ La notion de respect et de confiance dans les relations interpersonnelles
- ⇒ Parler d'intimité avec ses collègues de travail
- ⇒ Test des connaissances acquises durant la formation pour renforcer les acquisitions
- ⇒ Bilan de la formation

Comprendre la vie affective et sexuelle

Les émotions

- ⇒ Les principales émotions
- ⇒ La manifestation de l'émotion
- ⇒ Le sens de l'émotion pour la personne
- ⇒ Le contrôle de son émotion

La relation à l'autre :

- ⇒ L'amour
- ⇒ L'amitié
- ⇒ La parentalité
- ⇒ La relation professionnelle
- ⇒ Les positions de vie de l'Analyse transactionnelle

La sexualité

- ⇒ L'activité sexuelle : Seul-à deux
- ⇒ La prévention
- ⇒ Le porno
- ⇒ L'intimité
- ⇒ Les identités sexuelles

Exprimer son consentement

- ⇒ La notion de consentement
- ⇒ Les actes d'abus et leurs sanctions en cas de non-consentement
- ⇒ Les personnes relais et lieux ressources

Séparer vie privé / vie publique

- ⇒ La notion d'intimité
- ⇒ Le partage et la protection de mon intimité
- ⇒ Ce qui relève de la sphère de la vie privée et ce qui relève de la sphère de la vie publique
- ⇒ Pourquoi et comment séparer vie privée et vie professionnelle
- ⇒ Les interdits sur le lieu de travail
- ⇒ Le harcèlement moral
- ⇒ Trouver les personnes ressources pour parler de ses difficultés relationnelles

- ➡ La vie affective au risque des réseaux sociaux type facebook ou site de rencontre)
- ➡ L'utilisation de réseaux sociaux
- ➡ Image publique que je donne de moi
- ➡ Comment se protéger sur les réseaux sociaux